

Deux textes de Maurice Rajsfus sur le massacre d'Etat du 17 octobre 1961

A l'origine du 17 octobre 1961 (Automne 2011)

Au XIXe siècle, la France s'est illustrée comme l'un des principaux pays colonisateurs – aussi bien sous la royauté, le second empire, que sous la IIIe République. Conquête de l'Algérie, puis de la Tunisie et du Maroc, après une grande partie de l'Afrique de l'Ouest. D'autres pays comme l'Angleterre, la Belgique, le Portugal (et momentanément l'Allemagne) n'étaient pas en reste. Il en avait été de même en Amérique du sud et en Asie du Sud-Est.

Au cours des années 1950-1960, le mouvement de décolonisation provoquera un choc en retour, avec l'arrivée massive de travailleurs dans les métropoles des pays anciennement oppresseurs : Maghrébins et Africains de l'Ouest, en France ; Indonésiens aux Pays-Bas, Congolais en Belgique ; Angolais au Portugal, etc.

Cet afflux de travailleurs migrants, particulièrement durant les *30 Glorieuses* (1945-1975) en France, ne manquera pas d'avoir ses effets dans le combat anticolonialiste. Parallèlement, au fil des années, la France s'était livrée à des tentatives de pseudo assimilation, en Algérie, imposant des devoirs à ceux qui vivaient sous le statut de l'indigénat, mais en ne leur accordant qu'un minimum de droits.

Colonisée à partir de 1830, l'Algérie a toujours constitué un élément perturbant dans l'empire colonial français. Des combats menés par l'émir Abedel-Kader, de 1834 à 1847, au soulèvement kabyle de 1871, l'armée devait rester constamment en alerte. De fait, jusqu'à leur indépendance, obtenue en 1962, les Algériens n'ont cessé de se révolter. C'est pourtant depuis la France qu'allait se constituer un authentique mouvement national algérien, avec la création, à Nanterre, en 1926, de l'Etoile Nord-Africaine, par Messali Hadj et ses camarades, pour la plupart ouvriers dans les usines de la région parisienne. Cet embryon d'organisation, d'abord revendicative, puis nationaliste, sera dissous en 1937. Déjà fort de plusieurs milliers d'adhérents, ce mouvement va se transformer en Parti du peuple algérien (PPA), et se développer rapidement en Algérie, alors que son journal, *El Ouma*, sera publié en France.

Après la Seconde guerre mondiale, où la participation des Algériens a été importante pour la libération de la France, les promesses visant à sortir les Algériens du statut de l'indigénat ne seront pas tenues. C'est ainsi qu'un mouvement de révolte allait éclater dans le Constantinois, le 8 mai 1945, suivi d'une répression féroce, faisant des dizaines de milliers de morts/ Ce qui ne manquera pas de provoquer la radicalisation du mouvement national.

En 1946, alors que Ferhat Abbas son Union démocratique du manifeste algérien (UDMA), le PPA de Messali Hadj, qui avait été dissous, renaît de ses cendres, devenant Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD). En 1947, un nouveau statut de l'Algérie va permettre la création d'une assemblée algérienne, avec deux collèges électoraux : les élus seront à 88% européens et à 12% musulmans. C'est l'époque où l'on décrira ces consultations comme les « élections à l'algérienne », avec bourrage des urnes.

Après la Seconde guerre mondiale, l'Algérie a été divisée en trois départements français : Alger, Oran et Constantine, mais les Algériens, de plus en plus nombreux dans les sinues de la métropole ou sur les chantiers de travaux publics ou le bâtiment,

sont considérés comme des sous-citoyens. En principe, ils disposent de tous les droits, y compris syndicalement, mais dès qu'apparaissent des revendications nationalistes, la volonté répressive est évidente.

C'est ainsi que, le 14 juillet 1953, alors que se déroule, à Paris, une grande manifestation ouvrière, le cortège constitué par plusieurs milliers de travailleurs algériens, est agressé par la police, Place de la Nation. Les policiers tirent à balles réelles dès lors qu'apparaissent des drapeaux algériens et qu'il est possible d'entendre des slogans sur l'indépendance de l'Algérie. Il y aura sept morts dont six algériens et un militant syndicaliste français. Ce n'était pas là un épisode isolé, puisque déjà, en mai 1952, des travailleurs algériens qui manifestaient à Montbéliard, au Havre et à Charleville, avaient déjà fait l'objet d'agressions de la part de la police : avec trois morts, des centaines de blessés et des dizaines d'arrestations. A cette époque, le MTLD s'est développé et ce mouvement compte environ 20.000 militants en Algérie et 5.000 en France.

En 1953, la violence policière envers les travailleurs algériens présents dans les cortèges syndicaux ne fait qu'augmenter. Le 1^{er} mai 1953, dans le Nord de la France, à Anzin et Valenciennes, les forces de l'ordre matraquent les Algériens et les arrosent de gaz lacrymogènes, dès qu'apparaissent des drapeaux algériens. Cette répression brutale, et parfois sanglante, alors que la guerre d'Algérie n'est pas commencée, annonce la tuerie du 17 octobre 1961.

Le 1^{er} novembre 1954 marque le début de l'insurrection algérienne. L'armée intervient pour ce qui est présenté comme de simples opérations de maintien de l'ordre. L'opinion publique française commencera à être sensibilisée à cette guerre qui ne dit pas son nom, lorsqu'il est question d'envoyer les soldats du contingent en Algérie. C'est ainsi qu'en septembre 1955, quelques animateurs d'organisations de jeunesse vont constituer un mouvement contre le départ du contingent en Algérie. Malgré la rapide adhésion à notre initiative de nombreux mouvements de jeunesse, nous étions plutôt isolés et ce sera à notre tour d'être réprimés par la police, et même considérés comme des traîtres à la patrie des droits de l'homme.

Des révoltes d'appelés du contingent ont lieu dans les trains, comme le montre avec beaucoup d'exactitude le film d'Yves Boisset, RAS. Des mobilisations se déroulent en Franche-Comté et plusieurs casernes, comme à Rouen, sont le lieu d'insubordinations. Il n'en reste pas moins qu'en France, comme en Algérie, la police traque aussi bien les Algériens que les militants français exprimant leur solidarité. C'est l'époque où, devant chaque commissariat, il y a une guérite en béton où les policiers de garde se protègent contre de possibles attentats.

L'auteur de ces lignes, déambulant en soirée en septembre 1958 dans les rues de Vincennes, s'est retrouvé avec le canon d'une mitraillette entre les côtes, ses cheveux noirs frisés et son teint hâlé à la sortie de l'été, l'ayant désigné comme un possible « terroriste » algérien, qu'il fallait contrôler sans tarder. La présentation de papiers français en règle permit d'arrêter là cette chasse au faciès avec le doigt sur la gâchette.

Il y a cinquante ans : la nuit du 17 octobre 1961 (automne 2011)

C'était il y a cinquante ans. Il est impossible d'oublier cette soirée du 17 octobre 1961. C'est un crime d'Etat qui était commis envers des travailleurs algériens dont le seul

délit était de protester contre un couvre-feu inique qui leur était imposé. En première ligne, les policiers parisiens qui allaient assassiner – il n’y a pas d’autre mot – plusieurs centaines de parias désignés à la vindicte des forces de l’ordre. Dans les jours qui allaient suivre, c’est par dizaines que l’on allait retrouver des cadavres flottant dans le lit de la Seine, mais liées dans le dos. Ceux que l’on pouvait qualifier de « noyés par balles ».

Cette nuit-là, sans état d’âme, les policiers de la République se conduiront avec la plus grande violence envers des hommes envers des hommes censés être des citoyens français. Le lendemain matin, des équipes de policiers se permettront de venir « ratonner » dans les bidonvilles de Nanterre. Pourquoi ces fonctionnaires d’autorité pouvaient-ils exprimer tant de haine ?

En octobre 1961, la solution du conflit algérien était déjà envisagée. Les pourparlers entamés avec les dirigeants du mouvement national algérien laissaient entrevoir une issue favorable à la fin d’un conflit vieux de six ans. Au sein du pouvoir gaulliste, pourtant, les inconditionnels de l’Algérie française ne pouvaient admettre une possible indépendance de l’Algérie. Au premier rang d’entre eux le premier ministre Michel Debré. A la rescousse, comme gardiens indéfectibles de l’ordre colonial, la police parisienne, avec à sa tête le préfet de police Maurice Papon. Pour bien signifier son allégeance au front du refus, la police de la capitale allait s’illustrer de nouveau, le 8 février 1962, en massacrant des militants, bien français ceux-là, à la station de métro Charonne. Il n’est pas inutile de rappeler que ce nouveau avait été commis contre des hommes et des femmes manifestant contre les attentats commis par l’OAS.

Comment ne pas rappeler, sur une plus grande échelle encore, ces rafles effectuées, principalement contre des Juifs étrangers, du printemps 1941 à l’été 1944. Avec pour repère emblématique la sinistre rafle du Vél’ d’Hiv, le 16 juillet 1942, qui avaient vu les policiers parisiens « ramasser » des hommes, des femmes et des enfants mais également des vieillards grabataires embarqués sur des civières.

Bien entendu, il ne peut être question de se livrer au moindre amalgame mais nombre de ces policiers auraient pu participer également aux opérations visant des Juifs étrangers affolés, et celles ayant pour cible des Algériens revendiquant leur indépendance. Un rapide calcul permet d’envisager cette possibilité. En effet, le policier âgé de 25 ans, le 16 juillet 1942, n’avait que 44 ans, le 17 octobre 1961 – il aurait pu donc participer à ces deux opérations répressives. Ce policier ordinaire n’était peut-être pas raciste, mais le sort des Juifs, en 1942, comme celui des Algériens, en 1961, ne le concernait pas. Dans les deux situations, il lui suffisait d’obéir à des ordres dont il n’avait pas à discuter le bien-fondé.

Cinquante ans après la terrible nuit du 17 octobre 1961, illustrée par le reportage du photographe Elie Kagan, la guerre d’Algérie se poursuit dans nos banlieues, avec pour victimes des jeunes que les différents pouvoirs se sont appliqués à tenir à distance, après avoir ghettoisé leurs parents. Seul remède pédagogique aux conflits nés de cette volonté de marginaliser, la matraque, quand ce n’est pas le flash-ball, le taser ou la balle meurtrière...

Maurice Rajsfus

Président de l’Observatoire des libertés publiques.